

Monsieur le maire,  
Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil municipal de cette ville est convoquée pour être tenue le 28 mai 2018 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

## **ORDRE DU JOUR**

### PAROLE AU CONSEIL

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mai 2018
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
  - 5.1 Adoption du règlement numéro 95-29 pour modifier les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission des documents détenus par la Ville afin d'y ajouter les frais de numérisation de documents.
  - 5.2 Adoption du règlement numéro 129-1 pour ajouter le préposé à l'application des règlements (constable spécial) et le technicien en aménagement et environnement à appliquer le règlement concernant les animaux.
  - 5.3 Avis de motion de l'adoption et présentation du règlement 775-9 pour modifier l'article 1 du règlement R-775-8
  - 5.4 Nomination d'un représentant de la Ville au sein du Comité de gestion de Réunions et congrès Hautes-Laurentides
  - 5.5 Participation de la Ville au tournoi de golf annuel de la Fondation du centre hospitalier de Mont-Laurier
  - 5.6 Signature de quittance avec monsieur Raymond Roy - réclamation pour dommages
6. **FINANCES**
  - 6.1 Prendre acte du dépôt des états financiers 2017 de Muni-Spec Mont-Laurier
  - 6.2 Approbation des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Mont-Laurier pour l'année 2017
  - 6.3 Dépôt du rapport financier 2017 consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers et le taux global de taxation de la Ville
  - 6.4 Transfert pour le paiement des échéances annuelles de règlements d'emprunt de la Ville et de l'agglomération de Mont-Laurier

- 6.5 Transfert de l'état des activités financières à l'état des activités d'investissement - couts excédentaires de règlements et projets fermés
- 6.6 Transfert du surplus accumulé affecté - entretien des chemins et financement par imposition de droit de carrières et sablières à la réfection des certaines voies publiques
- 6.7 Modification des soldes à financer - réalisation complète de l'objet de divers règlements de la Ville
- 6.8 Affectation à même le surplus non affecté - surplus affecté « taxes à l'investissement »
- 6.9 Affectation à même le surplus non affecté - surplus affecté tarification fixe - règlement numéro 75-1
- 6.10 Affectation à même le surplus non affecté - surplus affecté tarification fixe - règlement numéro 224
- 6.11 Affectation du surplus non affecté à un surplus affecté - subvention bibliothèque
- 6.12 Création du projet R18-403-A et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition de cinq habits de combat pour le Service des incendies
- 6.13 Création du projet R18-414 et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition d'une camionnette pour le Module qualité du milieu
- 6.14 Création du projet S18-413 et affectation du surplus pour décréter des travaux d'aménagement d'un sentier pédestre derrière l'hôtel de ville

## **7. RESSOURCES HUMAINES**

- 7.1 Adoption de l'organigramme de direction
- 7.2 Désignation d'un officier municipal - Application de l'entente intermunicipale relative aux cours d'eau avec la MRC d'Antoine-Labelle
- 7.3 Désignation d'un officier municipal pour régler les mésententes visées à l'article 36 de la *Loi sur les compétences municipales*
- 7.4 Acceptation de la démission de madame Isabelle Turgeon, employée au Module qualité du milieu
- 7.5 Approbation des listes mensuelles du personnel pour les mois de mars et avril 2018

## **8. QUALITÉ DE VIE**

- 8.1 Demande d'assistance financière au fonds Nouveaux Horizons pour les aînés d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et contribution relative au projet
- 8.2 Entente Noble théâtre des Trous de Siffleux et contribution financière

## **9. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 9.1 Demande d'amendement de zonage présentée par madame Claudie Lacelle directrice générale de la Maison des jeunes dans la zone H-329
- 9.2 P.I.I.A. - projet d'enseigne et de rénovation aux 681-683, rue de la Madone

- 9.3 P.I.I.A. - projet de réfection de façade au 489, boulevard Albiny-Paquette
- 9.4 Modification du règlement relatif aux usages conditionnels - débitage de bois chauffage
- 9.5 Projet de développement résidentiel présenté par madame Diane Laferrière
- 9.6 Projet de développement résidentiel présenté par Gestion Georges Lafleur inc. - rue Éléodore-Langevin
- 9.7 Adoption du code d'éthique et du plan d'action pour le Lac-des-Îles

**10. QUALITÉ DU MILIEU**

- 10.1 Adoption du règlement numéro 316 pour décréter un emprunt et une dépense afin d'effectuer des travaux de remplacement du ponceau du ruisseau Villemaire sur de la Madone
- 10.2 Adjudication de la soumission VML-G-18-09 pour des travaux de marquage de chaussée axial en milieu urbain et rural
- 10.3 Adjudication de la soumission VML-G-18-11 pour l'achat d'une camionnette 4X4 3/4 de tonne pour le Module qualité du milieu

**11. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**12. DIVERS**

- 12.1 Participation de la Ville à la publication du cahier spécial Circuit Vacances de la MRC d'Antoine-Labelle dans le journal « Le Courant des Hautes-Laurentides »

**13. DÉPÔT**

- 14. Deuxième période de questions
- 15. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 25 mai 2018.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate